



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 21 janvier 2019

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2019-01

relatif à

Une demande de crédit d'étude pour la réhabilitation du Battoir en un immeuble d'occupation mixte, commerce et habitation

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet de requérir un **crédit d'étude de CHF 20'000.-** pour réaliser une étude sur l'immeuble « le Battoir » sis à la route de Lausanne.

2. Historique

Initialement, l'acquisition de ce bâtiment était destinée à la création d'une UAPE (préavis 2017-06) préavis que le Conseil communal a refusé.

Par contre, le préavis numéro 2017-17, présenté lors du même conseil concernant une demande de crédit pour l'acquisition et l'adaptation de l'immeuble « le Battoir » sur la parcelle 309 de la commune de Bottens a été accepté avec un amendement concernant la partie « adaptation ».

La commune a donc pu acquérir cet immeuble appartenant au Canton de manière préférentielle.

3. Situation actuelle

Ce bâtiment, de bonne taille, est actuellement loué aux Milices Vaudoise pour la partie inférieure et supérieure.

La surface de la parcelle est d'environ 1560 m².

Le bâtiment couvre une surface au sol d'environ 385 m², sur deux étages.

Le volume total est d'environ 2600 m³,

De plus, malgré de nombreuses recherches dans nos archives et dans celles du Canton, aucun plan n'a été trouvé.

4. Proposition

Afin de valoriser cet achat, nous vous proposons d'accepter ce crédit d'étude qui nous permettra de vous présenter un projet de réhabilitation de ce bâtiment en occupation mixte soit :

Rez : commerce

Étage : appartements

De plus, cette étude nous procurera une estimation par CFC des travaux ainsi qu'une estimation des locations pour des appartements et un commerce.

5. Conclusion

Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal no 2019-01 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission ad hoc et de la Commission des finances ;

décide

1. **D'accorder** à la municipalité un crédit d'investissement complémentaire de CHF 20'000.- pour le crédit d'étude pour la réhabilitation du Battoir en un immeuble d'occupation mixte, commerce et habitation
2. **D'utiliser** prioritairement les fonds propres de la commune, à défaut de recourir à l'emprunt bancaire ;
3. **D'amortir** cet investissement par le compte n° 3541.330 sur une période de 30 ans, la première fois au budget de l'année qui suivra la clôture du projet ;
4. **D'amortir** ce montant par le compte de fonctionnement en cas de refus du projet.

Au nom de la Municipalité de Bottens
Le Syndic Le Secrétaire

L. Imoberdorf 
P. Gerber


Responsable du dossier : laurent.imoberdorf@bottens.ch